



UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

DATE : 28 DECEMBRE 2022

APPEL D'OFFRES : No. 2022 RFP 022

SERVICES DE VENTE AUX ENCHERES AU NIGER

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 31 JANVIER 2023 – 23:59 hrs CET

INTRODUCTION AU HCR

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a été créé le 14 décembre 1950 par l'Assemblée générale des Nations Unies. L'agence a pour mandat de diriger et de coordonner l'action internationale pour protéger les réfugiés et résoudre les problèmes des réfugiés dans le monde. Son but principal est de sauvegarder les droits et le bien-être des réfugiés. Il a aussi pour mandat d'aider les personnes apatrides.

En plus de six décennies, l'agence a aidé des dizaines de millions de personnes à recommencer leur vie. Aujourd'hui, un effectif d'environ 9.000 personnes dans plus de 130 pays continue d'aider environ 60 millions de personnes. Afin d'aider et de protéger certaines des personnes les plus vulnérables du monde dans de nombreux endroits et les types d'environnement, le HCR doit acheter des biens et services à travers le monde. Pour plus d'informations sur le HCR, son mandat et ses activités, veuillez consulter <http://www.unhcr.org>.

1. EXIGENCES

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), Budapest Global Service Centre, invite les fournisseurs qualifiés à soumissionner pour l'établissement d'un Contrat(s)-Cadre(s) relatif à la fourniture de services de vente aux enchères au Niger.

IMPORTANT :

Les Termes de Références figure à l'annexe A de ce document.

Le contrat cadre sera établi pour une durée initiale de 3 (trois) années, avec 2 (deux) possibilités d'extension d'une période d'1 (une) année chacune (3+1+1). Le fournisseur de service devra maintenir les mêmes tarifs pendant toute la durée du contrat.

Les besoins de vente du HCR sont évalués à 36 (trente-six) véhicules par année. Merci de noter que ces chiffres sont donnés à titre indicatif afin de permettre au fournisseur d'avoir une estimation des besoins du HCR. Ces chiffres ne représentent pas un engagement de la part du HCR.

Il est fortement conseillé de lire attentivement cet Appel d'offre et ses annexes. Le non-respect des procédures décrites ici peut entraîner la disqualification du processus d'évaluation des offres.

Sous-traitance : Veuillez lire attentivement l'article 5 des Conditions générales jointes (annexe D).

Remarque : ce document ne constitue en aucun cas une offre de contrat avec votre entreprise.

2. INFORMATION DE L'APPEL D'OFFRES :

2.1. DOCUMENTS

Les annexes suivantes font partie intégrante de l'appel d'offre :

- Annexe A : Termes de référence, contenant une description des besoins du HCR qui justifient le recours à ces services.
- Annexe B : Formulaire d'offre financière.
- Annexe C : Formulaire d'enregistrement des fournisseurs du HCR, à compléter et retourner signé.
- Annexe D : Les conditions générales s'appliquant à la fourniture de services.
- Annexe E : Code de conduite du fournisseur, à compléter et retourner signé.
- Annexe F : Déclaration de conformité, à compléter et retourner signé.

2.2 RECEPTION

Nous vous saurions gré de bien vouloir envoyer un mail à martha@unhcr.org afin de :

- Confirmer la bonne réception de l'appel d'offre
- Nous faire part de votre souhait de participer ou non à l'appel d'offre

IMPORTANT :

Veillez noter que les offres ne doivent pas être envoyées à l'adresse e-mail indiquée ci-dessus.

2.3 DEMANDES DE PRÉCISION

Il est demandé aux soumissionnaires d'envoyer toute demande de précision ou toute question concernant cet appel d'offres par e-mail à Istvan Martha, Senior Supply Associate à martha@unhcr.org. La date limite pour les questions est fixée à 23:59 hrs CET le 12 JANVIER 2023. Les soumissionnaires sont tenus d'envoyer des questions concises.

IMPORTANT :

Veillez noter que l'offre ne doit pas être envoyée au membre du personnel ci-dessus. L'envoi de l'offre directement au membre du personnel peut entraîner la disqualification du soumissionnaire.

Le HCR répondra aux questions reçues le plus rapidement possible par publication sur son site internet et sur la plateforme UNGM.

2.4 VOTRE OFFRE

IMPORTANT :

Le HCR a le droit d'annuler la procédure d'appel d'offre à tout moment jusqu'à la signature final du contrat.

Votre offre doit être rédigée en français.

Veillez soumettre votre offre en incluant les annexes fournies. Les offres non-conformes aux formats demandés ne seront pas prises en compte.

IMPORTANT :

L'inclusion de copies de votre offre dans toute correspondance envoyée directement à l'attention de l'acheteur responsable ou tout autre personnel du HCR autre que l'adresse de soumission entraînera la disqualification de l'offre. Veillez envoyer votre candidature directement et uniquement à l'adresse indiquée dans la section " 2.6. Soumission de l'offre " .

Votre offre doit comprendre deux sets de documents distincts et clairement identifiables :

- L'offre technique
- L'offre financière

2.4.1 CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE

IMPORTANT :

Aucune information sur les prix ne doit être incluse dans l'offre technique. Le non-respect de cette disposition peut entraîner la disqualification.

La composante technique de votre proposition doit être présentée avec concision et être structurée dans l'ordre suivant :

- **Description de l'Etude et son statut légale en y incluant les documents suivants:**

- Prestation de serment, certificat d'immatriculation, l'autorisation d'exercer en tant que Commissaire-Preneur dans le pays concerné.
- Profil de l'Etude : description, histoire, statut, année de création, domiciliation.
- Profil financier : attestation bancaire, rapport audit financier et comptable.
- Expériences pertinentes de ventes aux enchères : y inclure le maximum d'information possible : noms des organismes vendeurs, années, lieux, biens adjudugés, résultats, etc.
- Lettre de recommandation provenant d'anciens organismes vendeurs (agences des Nations Unies, organismes étatiques, ambassades, ONGs, entreprises privées, etc.)

Inclure toutes informations pertinentes qui facilitera l'évaluation de votre Etude : solvabilité de l'entreprise, stabilité financière, professionnalisme, moyens matériels, ressources humaines, etc.

- **Compréhension des exigences listées dans le document Termes de Référence (Annexe A), approches, solutions, méthodes et résultats :**

- Description de la capacité de votre Etude à préparer une vente aux enchères (mis à disposition du site de vente, transport des biens vers le site de vente, préparation des lots, publicité, enregistrement des soumissionnaires, etc.)
- Description de la capacité de votre Etude à conduire une vente aux enchères (méthodologie proposée, enregistrement des adjudications, système de rapport mis en place, matériel mis à disposition, sécurité, etc.)
- Description de la capacité de votre Etude à finaliser une vente aux enchères (système de paiement mis en place et conditions, remboursement des cautions aux soumissionnaires non-adjudicataires, système de rapport mis en place, etc.)
- Connaissance des réglementations en matière de dédouanement de véhicules et d'autres équipements appartenant aux Nations-Unies,

- **Personnel proposé dans le cadre des activités de vente :**

- La composition et la structure de l'équipe mis à disposition dans le cadre de ventes aux enchères.
- Curriculum Vitae du personnel.

- **Termes de référence - Annexe A :** Merci de signer et soumettre le document. Les services demandés par le HCR sont listés dans ce document. Au besoin, merci d'indiquer clairement toutes commentaires ou altération aux exigences demandés.

- **Formulaire d'enregistrement des fournisseurs du HCR** : si votre Etude n'est pas déjà enregistrée par le HCR, vous devez compléter, signer, et soumettre ce document avec votre offre technique (**Annex C**). Si le fournisseur est sélectionné, il lui sera demandé de s'enregistrer officiellement dans le « UNHCR Supplier Portal ».

Si votre Etude est déjà enregistrée par le HCR, merci de de soumettre le Formulaire d'enregistrement des fournisseurs non-complété en y ajoutant votre numéro de fournisseur au HCR.

- **Les conditions générales s'appliquant à la fourniture de services** : votre offre technique doit contenir votre acceptation des « Conditions générales s'appliquant à la fourniture de service » en signant l'**Annexe D**.

Cependant, merci de noter que le fait de soumettre votre offre est considéré comme acceptation des « Conditions générales s'appliquant à la fourniture de service ».

2.4.2 CONTENU DE L'OFFRE FINANCIERE

Votre offre financière distincte doit contenir une offre globale dans une monnaie unique, que ce soit en dollars américains, en euros ou dans la monnaie du pays de votre Etude.

L'offre financière doit couvrir tous les services à fournir (prix « tout compris »).

L'offre financière doit être soumise en utilisant le formulaire d'offre financière (**Annexe B**). Les offres financières utilisant un autre modèle pourraient ne pas être acceptées. Merci de noter que, par défaut, la commission du Commissaire-Preneur doit être "all inclusive" ou "tout compris" - "% commission applique au vendeur " et "% commission applique à l'acheteur" comme indiqué dans les cellules D13 et E13 de l'Offre Financière (**Annexe B**). Les valeurs indiquées, sous forme de pourcentage, feront partie de votre proposition financière et seront prises en compte dans l'évaluation financière. Il est donc important de s'assurer que les commissions applicables au vendeur et à l'acheteur couvrent tous les coûts des services listés dans les Termes de Reference (**Annexe A**). Aucun autre coût ne sera couvert par le HCR excepté ceux indiqués dans les Termes de Références portant la mention : *"Les frais occasionnés devront être préapprouvés par le HCR et seront remboursés au Commissaire-Preneur sur présentation des factures originales, à partir du produit de la vente."*

Le HCR est exonéré de tous les impôts directs et les droits de douane. Les prix doivent être donnés sans TVA (hors taxe).

Vous êtes demandé de tenir votre offre valable pendant **180** jours à compter de la date limite de l'appel d'offres. HCR fera de son mieux pour choisir une entreprise dans ce délai. Le prix indiqué dans l'offre du Fournisseur sera valable pour la durée du contrat. Les conditions de paiement standard du HCR sont dans les 30 jours après la livraison des services en bon état et la réception de documents en conformité. Le HCR ne fournit pas d'avances sur paiements.

Le coût de la préparation d'une offre et de la négociation d'un contrat, y compris les déplacements liés, l'envoi et l'enlèvement des échantillons n'est pas remboursable et ne peut pas être inclus comme un coût direct de la mission.

2.5 EVALUATION DE L'OFFRE :

Les offres reçues seront évaluées de manière séparée et indépendante. Les fournisseurs doivent soumettre une offre complète correspondant à l'appel d'offre auxquels ils soumissionnent. Les références aux contrats existants ou passés avec le HCR ne seront pas prises en considération. Les contrats existants ou passés avec le HCR ne seront pas considérés comme une préférence ou une garantie quant à l'attribution du marché.

2.5.1 Enregistrement des fournisseurs :

Les fournisseurs qualifiés seront ajoutés à la base de données des fournisseurs, après une enquête de conformité et d'aptitude sur la base du Formulaire d'Enregistrement du Fournisseur et les documents de support présentés. L'enquête porte sur l'examen de plusieurs facteurs tels que :

- La capacité financière,
- Activités de base,
- Expérience,
- Capacité contractuelle.

L'absence ou la non-délivrance des documents mentionnés ci-dessus peut entraîner la disqualification.

2.5.2 Evaluation Technique et Financière :

Pour l'attribution de ce projet, le HCR a établi des critères d'évaluation qui régissent la sélection des offres reçues. L'évaluation est effectuée sur une base technique et financière. Le pourcentage attribué à chaque composante est déterminé à l'avance comme suit :

L'offre technique sera évaluée en utilisant entre autres les critères suivants :

Critere	Pourcentage
Autorisation d'exercer en tant que Commissaire-Preneur dans le pays concerné (conformément à l'annexe A Termes de Reference, 2.1.1.)	Satisfaisant, ou non satisfaisant. Critère obligatoire*
1. Qualifications de l'Etude	27%
2. Services proposes	60%
3. Qualifications du personnel	13%
Total:	100%

L'offre technique représentera **70%** du score total (offre technique et offre financière).

*** Être légalement autorisé à organiser des ventes aux enchères dans le pays est une exigence obligatoire. Les personnes ne fournissant pas cette autorisation seront éliminées du processus d'évaluation.**

Le score minimal à atteindre afin d'être considéré comme techniquement conforme sera de **50% du maximum de points attribués dans l'évaluation de l'offre technique.**

Clarifications d'une offre :

Afin de faciliter l'évaluation et les comparaisons des offres, le HCR peut, à sa discrétion, demander au fournisseur des clarifications concernant le contenu de son offre. La demande de clarification et la réponse doivent être effectuées par écrit et aucun changement dans le prix de l'offre ou dans la méthodologie de l'offre ne doit être demandé, proposé ou accepté.

L'offre financière utilisera la répartition en pourcentage suivant : **30%** du score total.

Le volet financier sera analysé que pour les fournisseurs qui passent l'évaluation technique.

Le nombre maximum de points sera attribué à l'offre la moins-distante et qui est techniquement valide. Toutes les autres offres de prix recevront des points en proportion inverse au prix le plus bas.

Les offres présentées dans une monnaie autre que le dollar américain seront converties en dollars américains au taux de change officiel des Nations Unies en vigueur à la date limite de soumission de l'appel d'offre.

2.6 SOUMISSION DE L'OFFRE :

Les documents de l'offre doivent contenir l'en-tête de votre Etude (texte imprimé à la partie supérieure d'un papier à lettres).

Les offres doivent être soumises par transfert de donnée sur eTenderBox, l'outil d'enregistrement des soumissions du HCR.

Le eTenderBox est accessible à l'adresse suivante : <https://etenderbox.unhcr.org>.

Afin d'utiliser l'outil eTenderBox, l'enregistrement en ligne est obligatoire. L'enregistrement est applicable à eTenderBox et ne s'applique pas aux autres enregistrements demandés par le HCR. Un fournisseur doit posséder seulement un compte email dans le système. En conséquence, un fournisseur doit utiliser seulement un compte eTenderBox pour la gestion de ses soumissions au HCR. Si le mot de passe est oublié, le compte ne peut plus être utilisé et un nouvel enregistrement est nécessaire. Le guide d'enregistrement et le manuel d'utilisation de l'outil eTenderBox sont disponibles à partir de l'adresse fournis ci-dessus.

IMPORTANT :

L'offre technique et l'offre financière doivent être clairement séparées en transférant les fichiers dans les catégories correspondantes. La non-séparation des deux offres peut entraîner la disqualification

Les extensions autorisées pour le transfert de fichier sont : doc, .docx, .xls, .xlsx, .rtf, .png, .jpg, .jpeg, .pdf, .txt, .zip, .ppt, .pptx, .bmp, .rar, .gif, .tif and .tiff. Les fichiers exécutables (.exe, .bat, .cmd...etc.) ne sont pas autorisés. La taille maximale autorisée pour chaque fichier est de **10MB**.

Les fichiers transférés peuvent être modifiés par le fournisseur jusqu'à la date limite de l'appel d'offre. Le transfert des fichiers sélectionnés est effectif lorsque vous appuyez sur le bouton « *Save & Submit* ». Il est donc important d'appuyer sur ce bouton avant la date limite de soumission de l'appel d'offre. En appuyant sur le bouton, les fichiers sélectionnés seront transférés et enregistrés même si la date limite de l'appel d'offre est atteinte durant le transfert des fichiers. Le fournisseur doit s'assurer de soumettre son offre avant la date limite de soumission de l'appel d'offre.

IMPORTANT :

La date limite de soumission affichée sur le site de eTenderBox correspond toujours au fuseau horaire de l'utilisateur. Il n'est donc pas nécessaire de considérer un décalage horaire pour définir la date limite de soumission. Merci de prendre en considération les instructions ci-dessus avant de soumettre votre offre. Assurez vous que tous vos fichiers soient transférés et soumis bien avant la date limite de soumission.

Une fois la date limite de soumission expirée, la soumission sera automatiquement verrouillée. A partir de ce moment, les fichiers transférés peuvent être uniquement consultés; aucun ajout ou suppression de fichiers ne peut être effectuée à ce stade. Afin de s'assurer que la soumission est complète, il est recommandé de transférer tous les fichiers bien avant la date limite de soumission.

Date limite de soumission : 31 JANVIER 2023 – 23:59 hrs CET

IMPORTANT :

Toute offre reçue après cette date ou à une autre adresse HCR peut être rejetée. Le HCR peut, à sa discrétion, prolonger le délai pour la soumission des offres, en avisant tous les soumissionnaires potentiels simultanément.

IMPORTANT :

L'offre financière ne sera évaluée que si l'offre technique a été acceptée par le HCR comme une offre répondant aux spécifications techniques.

Vous êtes responsable de vérifier que votre soumission a bien été reçue, avec tous les documents associés, avant la date limite de soumission.

Le HCR ne sera pas tenu responsable de localiser votre offre ou de demander toute information qui ne se trouve pas dans l'offre. Par conséquent, afin de s'assurer que toutes les informations sont incluses dans l'offre, le soumissionnaire doit fournir tout le matériel descriptif, tel que les extraits, les descriptions et les autres informations nécessaires que le soumissionnaire juge important pour la compréhension de son offre.

2.7 L'ACCEPTATION DES OFFRES :

Le HCR se réserve le droit d'accepter tout ou une partie de votre offre.

Le HCR peut, à sa discrétion, augmenter ou diminuer le contenu proposé lors de l'attribution du contrat et ne pas s'attendre à une variation significative du taux soumis. Toute augmentation ou diminution de la durée du contrat serait négociée avec le soumissionnaire retenu dans le cadre de la finalisation des commandes d'achat des services.

Le HCR peut, à sa discrétion, prolonger le délai pour la remise des offres, en informant tous les fournisseurs potentiels par écrit. La prolongation de ce délai peut s'accompagner d'une modification des documents de sollicitation préparés par le HCR de sa propre initiative ou en réponse à une demande de clarification faite par un fournisseur éventuel.

Veillez noter que le HCR n'est pas tenu de choisir l'une des entreprises soumissionnaires et ne s'engage en aucune façon à sélectionner l'entreprise offrant le prix le plus bas. Le marché sera attribué à l'offre jugée la plus adaptée aux besoins, conforme aux principes généraux du HCR, selon le principe du meilleur rapport qualité-prix.

2.8 DEVISE ET CONDITIONS DE PAIEMENT POUR LES COMMANDES D'ACHATS

Tout bon de commande (PO) émis en réponse à cette demande de propositions sera effectué dans la devise de l'offre gagnante. Le paiement sera effectué conformément aux conditions générales pour l'achat de services et dans la devise dans laquelle le PO a été émis. Les paiements ne seront effectués qu'après la confirmation de l'exécution des travaux par le HCR.

2.9 CONDITIONS GENERALES DE CONTRATS POUR LA FOURNITURE DE SERVICES 2010

Veillez noter que les conditions générales des contrats pour la fourniture de services telles que présentées en **Annexe D**, doivent être strictement respectées dans le cadre d'un contrat éventuel. Le soumissionnaire doit confirmer l'acceptation de ces conditions par écrit.


Martine Israel

Head of Unit
HQ Procurement

Supply Management Service (SMS)
UNHCR Global Service Center Budapest